

Dans cette pochette, vous trouverez
9 itinéraires de randonnée

Randonnées pédestres des boucles de la Seine au Pays d'Arthies

Parc naturel régional du Vexin français



- B1 • Les deux vallées**
Au départ de La Roche-Guyon > 8 km > 3 h 30
- B2 • La petite Suisse**
Au départ de Vétheuil > 17 km > 4 h 15
- B3 • Les herbes de Chaudry**
Au départ de Villers-en-Arthies > 12,5 km > 3 h
- B5 • La Bergerie**
Au départ de Chaussy > 5 km > 1 h 50
- B6 • Les jardins de Ninon**
Au départ de Chaussy > 12,5 km > 3 h 10
- B7 • Les Vaux-de-la-Celle**
Au départ de Chaussy > 13 km > 3 h 30
- V11 • Les balcons d'Ambleville**
Au départ d'Ambleville > 16 km > 4 h
- V12 • Sur les chemins de Sigrancia**
Au départ de Chérence > 17 km > 4 h 30
- V14 • La Roche-Guyon**
Au départ de La Roche-Guyon > 13,5 km > 4 h

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Photo de couv. : PNR Vexin français - Octobre 2021 - Conception : Faisseau Publicité 01 34 08 20 21 - Impression : Debous Grésat • Tarif : 4 €

Une autre vie s'invente ici



Découvrez nos autres pochettes rando
sur www.pnr-vexin-francais.fr

CHARTÉ du randonneur

Aidez-nous à protéger le Vexin français en adoptant dans le cadre de vos activités de loisirs un code de bonne conduite. La nature est un patrimoine fragile, sa protection est l'affaire de tous ! Agissez pour l'environnement en respectant ces quelques conseils !

- > Respectez la nature, ne jetez rien au sol, même pas un mégot de cigarette, ramenez vos déchets.
- > Soyez curieux mais restez discret, vos observations n'en seront que plus nombreuses.
- > De nombreuses espèces végétales sont protégées et fragiles, leur cueillette est interdite. Ce geste répété peut entraîner la disparition de fleurs rares. Apprenez à les reconnaître !
- > L'abondance d'une espèce végétale à un endroit ne signifie pas qu'elle ne soit pas rare et protégée sur l'ensemble de la région.
- > Restez sur les chemins pour ne pas écraser la flore ni déranger la faune et évitez la création de nouvelles pistes.
- > Respectez les propriétés privées, n'abîmez pas les cultures.
- > Soyez tolérant et courtois avec les autres randonneurs et usagers de la nature.
- > En période de chasse, respectez les panneaux et les consignes des chasseurs.
- > Si vous vous promenez avec votre chien, tenez-le en laisse, surveillez-le, ne le laissez pas divaguer pour ne pas gêner la faune sauvage et les animaux en pâture.

Equipez-vous ! Munissez-vous de vos guides, cartes et jumelles et partez à la découverte du Parc naturel régional du Vexin français.

Les marques PR, GR, GRP, topoguides sont des marques déposées, propriété de la Fédération française de randonnée pédestre



Ces itinéraires sont le fruit du travail conjoint du Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise et du Parc naturel régional du Vexin français.

> Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise

CODERANDO 95
Email : val-doise@ffrandonnee.fr
Internet : www.cdnp95.com

> Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



Chers amis randonneurs,

Le Parc naturel régional du Vexin français et le Comité départemental de randonnée pédestre du Val d'Oise vous proposent de découvrir à travers 9 itinéraires de promenades et de randonnées les paysages remarquables des boucles de la Seine et des buttes d'Arthies.

Depuis La Roche-Guyon, l'un des plus beaux villages de France perché sur les bords de la Seine, vous grimpez à flanc de falaise, le long de coteaux pentus, passant en quelques hectomètres de 12 à 130 mètres d'altitude ! Se dévoileront alors sous vos yeux des panoramas impressionnants embrassant le fleuve, sa vallée et les pinacles crayeux qui ornent ses coteaux entre Gommecourt et Haute-Isle.

En parcourant le plateau calcaire, entre Seine et Epte, vous rejoindrez des villages au charme authentique, essaimés entre bois et grandes cultures, découvrant des trésors historiques comme le site archéologique des Vaux-de-la-Celle, les châteaux de Villarceaux et Ambleville et leurs jardins remarquables. Le plateau agricole du Vexin est surmonté de buttes boisées que vous gravirez en cheminant vers l'est à travers le Pays d'Arthies ou vers le sud, à travers le bois du Chesnay.

Bonne randonnée sur les chemins du Vexin français !

L'Espace Nature Seine & Vexin est un espace d'accueil du public valorisant le patrimoine naturel et paysager de la vallée de la Seine. Aménagé dans les dépendances troglodytiques du château de La Roche-Guyon, il permet d'appréhender les enjeux écologiques de sites naturels remarquables mais à l'équilibre fragile : vallée de l'Epte francilienne et ses affluents, coteaux et boucles de la Seine, sites à chiroptères du Vexin français, site géologique de Limay, boucle de Guernes et de Moisson...

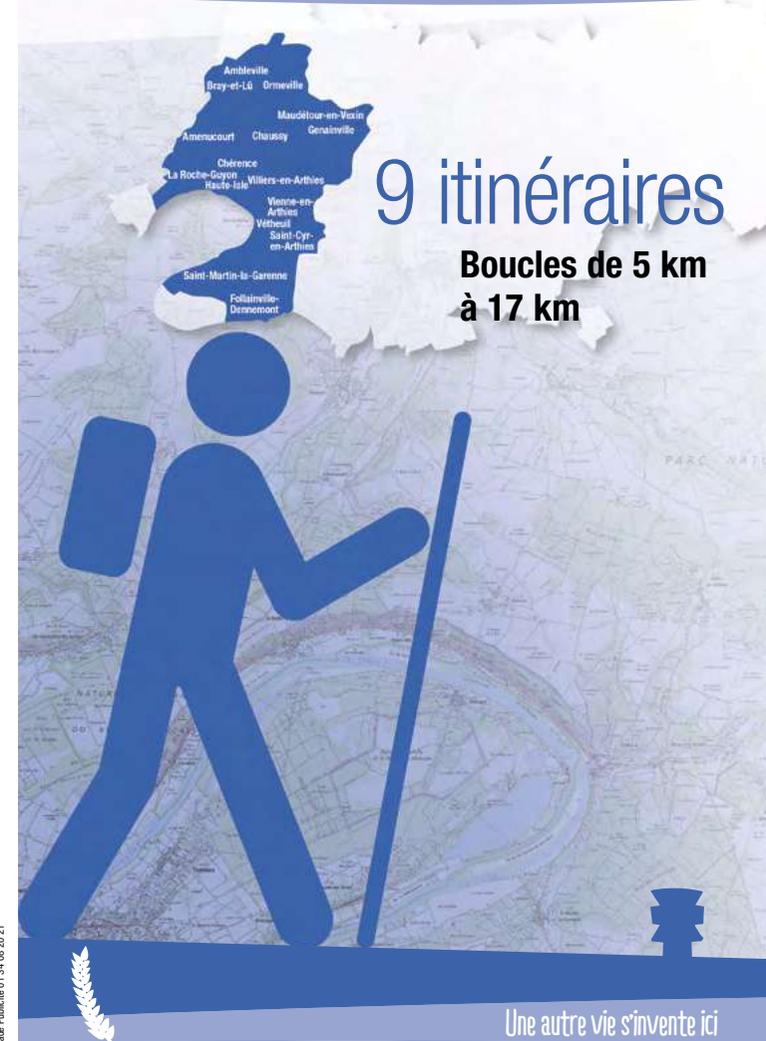
Accès libre et gratuit, selon horaires et périodes d'ouverture du château de La Roche-Guyon.
Plus d'informations sur www.pnr-vexin-francais.fr

Dans cette pochette, vous trouverez 9 itinéraires de randonnée

- B1** • Les deux vallées
Au départ de La Roche-Guyon > 8 km > 3 h 30
- B2** • La petite Suisse
Au départ de Vétheuil > 17 km > 4 h 15
- B3** • Les herbes de Chaudry
Au départ de Villers-en-Arthies > 12,5 km > 3 h
- B5** • La Bergerie
Au départ de Chaussy > 5 km > 1 h 50
- B6** • Les jardins de Ninon
Au départ de Chaussy > 12,5 km > 3 h 10
- B7** • Les Vaux-de-la-Celle
Au départ de Chaussy > 13 km > 3 h 30
- V11** • Les balcons d'Ambleville
Au départ d'Ambleville > 16 km > 4 h
- V12** • Sur les chemins de Sigrancia
Au départ de Chérence > 17 km > 4 h 30
- V14** • La Roche-Guyon
Au départ de La Roche-Guyon > 13,5 km > 4 h

Randonnées pédestres des boucles de la Seine au Pays d'Arthies

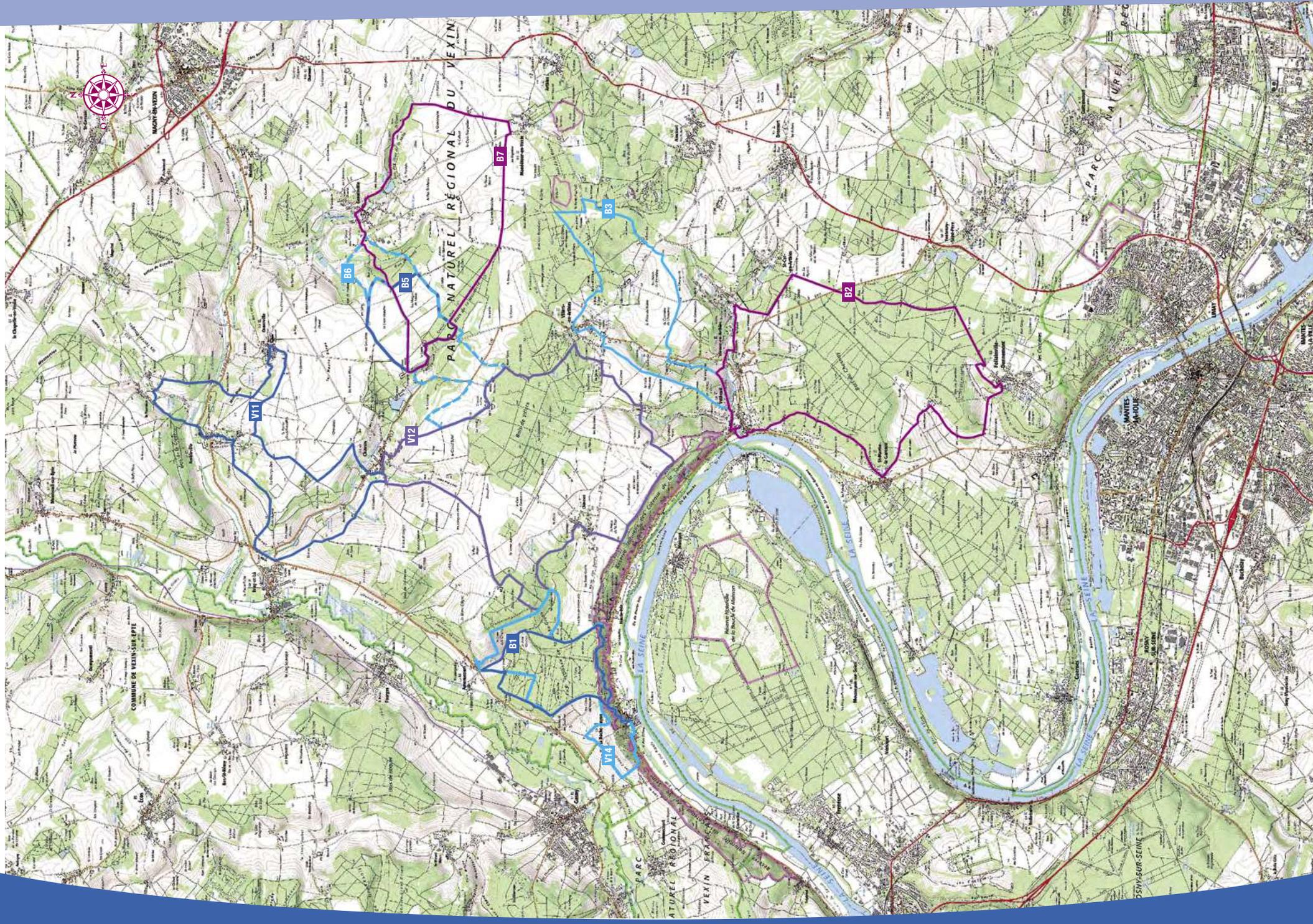
Parc naturel régional du Vexin français



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Conception : Palissade Publicité 01 34 00 20 21





Le sentier d'interprétation des coteaux de la Seine

Accessible depuis le GR®2, ce sentier d'interprétation de 2 km vous renseigne en 5 étapes sur les types de milieux qu'abrite la réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine (pelouses calcaires rases sur pinacles, évolutives ou piquetées, bois calcicoles de pente, friches arbustives) et les myriades d'espèces qu'ils accueillent. 560 espèces de flore (12 protégées, 120 d'intérêt patrimonial) y ont été recensées dont l'Astragale de Montpellier, la Phalangère à fleur de lys, la Mélisane ciliée ou l'Hélianthe blanchâtre. Côté faune, on dénombre sur le site une quarantaine d'espèces de papillons (Mercure, Flambé, Bel-Argus...), une trentaine d'orthoptères, la Petite Cigale des Montagnes, 6 reptiles (dont le Léopard vert, la Coronelle lisse et la Vipère péliade), une soixantaine d'oiseaux (dont le Faucon pèlerin, le Faucon hobereau, la Bondrée apivore, le Bruant zizi, le Pouillot de Bonelli, la Pie-Grièche écorcheur...).

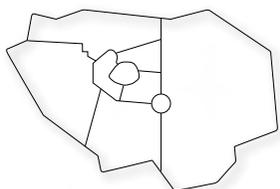
> Sentier accessible depuis le GR®2 à hauteur de Chérence et Chantemesle (commune de Haute-Isle) représenté en orange sur la carte.



L'arboretum de La Roche-Guyon

Créé en 1989, l'arboretum de La Roche-Guyon, dont la structure reprend la forme de l'Île-de-France, présente sur 13 ha les principales essences des forêts franciliennes ainsi que de nombreuses espèces exotiques. Chaque département est représenté par un massif d'arbres caractéristiques : des frênes, viornes et fusains pour le Val-d'Oise, des hêtres et Sorbiers pour les Yvelines. En bref, une Île-de-France en vert et en miniature au cœur de la forêt régionale de La Roche-Guyon. Le site est aménagé est géré par l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France.

> www.aev-iledefrance.fr



Les coteaux de la Seine, un site à préserver

Au sud-ouest du Vexin français, la Seine a érodé le plateau et dégagé une longue série de falaises crayeuses, couvertes de pelouses et de friches qui étaient autrefois utilisées pour des activités agropastorales et la culture de la vigne. Aujourd'hui, l'abandon de ces pratiques a entraîné la fermeture du milieu et un appauvrissement de la faune et de la flore. Le Parc naturel régional du Vexin français entreprend des actions de préservation des espèces rares et protégées et de gestion pour conserver les milieux ouverts. C'est l'objectif principal de la réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine créée en 2009 sur 268 hectares, entre Vétheuil et Bennecourt. Gestionnaire du site, le Parc a notamment remis en place un pâturage ovin de juin à octobre. Il y assure des suivis scientifiques, l'information du public et la surveillance. Une réglementation particulière s'applique dans le périmètre de la réserve : la cueillette, la circulation et le stationnement de véhicules, le dépôt de déchets, les feux, les campements ou bivouacs y sont notamment interdits. En respectant la réglementation de la réserve, vous participez à la protection du site et permettez à tous d'en apprécier longtemps la beauté. L'accès aux pitons rocheux est strictement interdit sur la commune de Haute-Isle du 1^{er} mars au 30 juin pour assurer la conservation des espèces particulièrement sensibles au dérangement et au piétinement. Le site est également inscrit au réseau écologique européen Natura 2000.



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

B1

Parc naturel régional du Vexin français



Les deux vallées

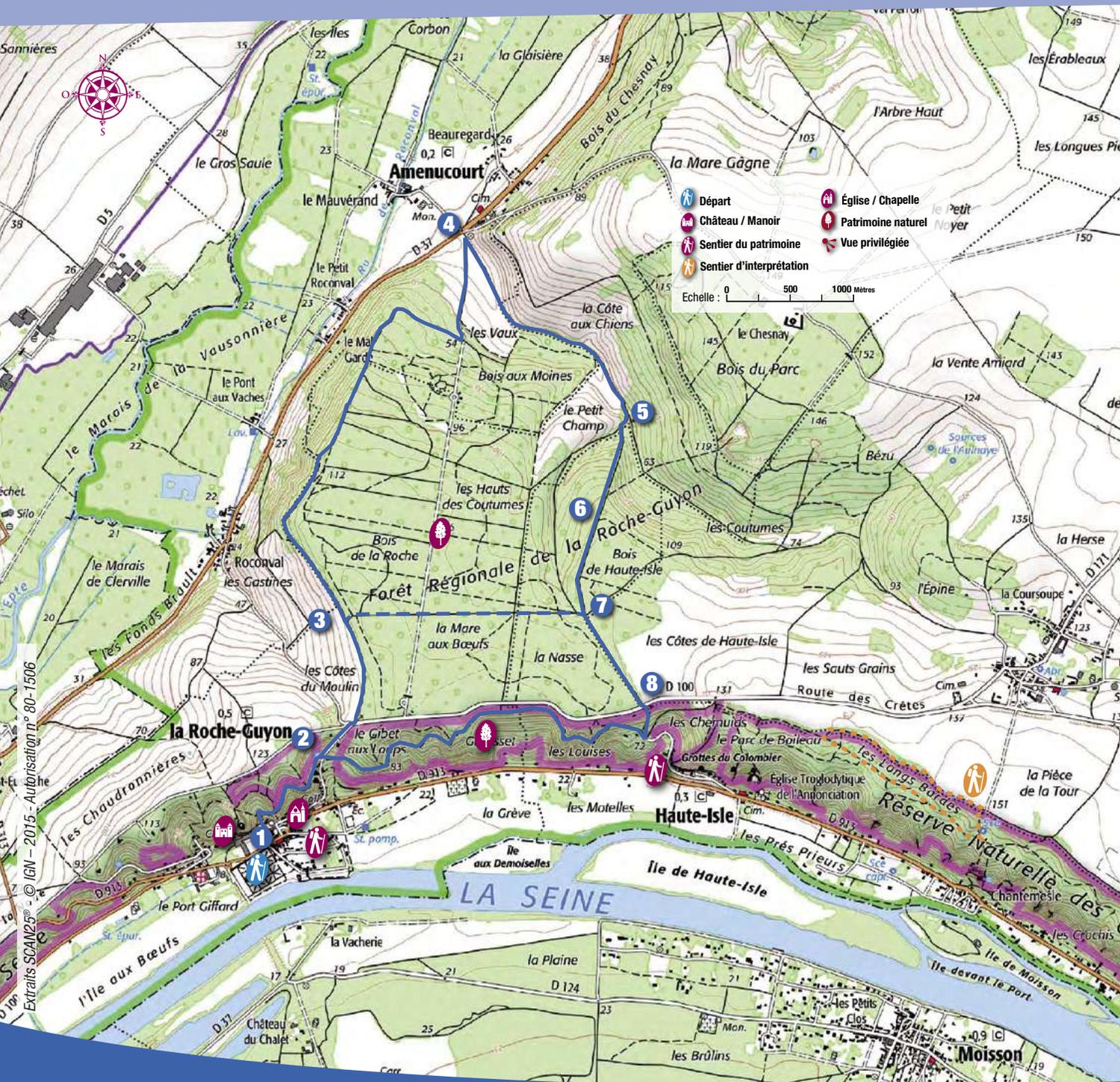
- > DÉPART - ARRIVÉE : **La Roche-Guyon**
- > PARKING : **Port Giffard (accès par le rond-point)**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **8 km**
- > DURÉE : **3 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



Une autre vie s'invente ici



Région Île-de-France



1 Du château de La Roche-Guyon, emprunter le GR® 2 à gauche, passer le gîte d'étape puis l'église, monter un escalier et prendre le chemin en sous-bois.

2 Emprunter la route à gauche. Elle passe sous un aqueduc. En haut de la côte, couper la D 100 et poursuivre par le chemin en face.

3 Continuer tout droit sur 2 km environ [accès possible à l'arboratum]. Descendre par la grande allée empierrée à gauche.

4 En bas, dans le vallon, ne pas entrer dans Amenucourt, mais emprunter le chemin à droite. Il remonte le vallon.

5 À l'entrée du bois, à une fourche peu marquée avant un carrefour, prendre à droite et continuer en montant. Se diriger légèrement à gauche sur le chemin des Coutumes.

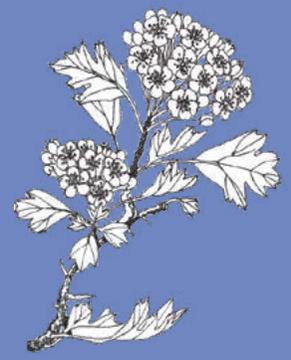
6 Continuer tout droit sur le plateau.

7 À l'intersection, poursuivre tout droit.

8 Traverser la route des Crêtes (D 100) et emprunter le chemin situé à une dizaine de mètres sur la gauche. Descendre puis s'engager à droite sur un sentier étroit qui se faufile dans les buissons, en balcon au-dessus de la vallée de la Seine. Après un parcours accidenté, retrouver la route de l'aller et redescendre jusqu'au point de départ.

Variante (circuit de 6 km)

3
 > Prendre le sentier à droite (bornes) sur 50 m et arriver à une intersection. Prendre le sentier le plus large qui part légèrement à droite, sur 1 km ; au niveau de la barrière, tourner deux fois à droite et rejoindre le circuit principal.



Curiosités à voir en chemin

La Roche-Guyon : château (XV^e-XVIII^e s.) ; espace Nature Seine & Vexin ; église Saint Samson (XV^e-XVI^e s.) ; Sentier du Patrimoine® ; Chemin des peintres ; Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine ; Forêt régionale de La

Roche-Guyon ; points de vue sur la vallée de la Seine et de la vallée de l'Epte.

A proximité : sentier d'interprétation des Coteaux de la Seine (commune de Haute-Isle), accès par le GR®2.

Extractions SCAN29 - © IGN - 2015 - Autorisation n° 80-1506

Le Bois du Chesnay, espace naturel sensible

Le Bois du Chesnay s'insère dans une trame paysagère variée composée de boisements, de haies, de vergers et de milieux ouverts. Cette mosaïque d'habitats est favorable à la faune en offrant une diversité de ressources et d'abris. Bien que le site de l'ENS du Bois du Chesnay ne présente pas une forte valeur patrimoniale, peu d'espèces rares ou protégées y ayant été identifiées, sa combinaison avec les milieux naturels environnants en fait un espace essentiel pour la biodiversité ordinaire. A moyen et long terme, la gestion effectuée par le Conseil départemental du Val d'Oise vise à améliorer la santé écologique du site et peut permettre à des espèces plus fragiles ou spécifiques de se réinstaller.



> Saint-Martin-la-Garenne

La butte du Hutrel, un sommet aux pieds d'argile

Située sur les hautes terrasses alluviales de la Seine, ce site de 7 hectares présente une imbrication rare de milieux calcicoles et acidophiles. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique, il est inscrit au réseau Natura 2000 au sein du site « Coteaux et boucles de la Seine » en raison de la présence de formations végétales à forte valeur patrimoniale. La variété des habitats est favorable à l'implantation d'une faune très riche (insectes, libellules, sauterelles, oiseaux...) et de plantes en voie de régression et protégées au niveau régional (Pissenlit des marais, Astragale de Montpellier...). Propriété du département des Yvelines, cet espace naturel sensible fait l'objet d'une gestion écologique qui vise notamment à restaurer les prairies calcicoles.



Vétheuil et les artistes

Ce n'est pas par hasard si de nombreux artistes ont séjourné ou se sont établis à Vétheuil. Entre coteaux et bords de Seine, le village jouit d'une situation géographique exceptionnelle dans un écrin naturel de toute beauté. Si la notoriété du village est intimement liée à Claude Monet qui y vécut plusieurs années, d'autres peintres vinrent y saisir la lumière si particulière et propre au Vexin français. Durant son séjour à Vétheuil, Claude Monet peignit plus de 200 toiles dont la plupart représente le village, la Seine et l'église, peintures que l'on peut voir dans les musées du monde entier. Ses amis impressionnistes fréquentèrent également le village. Plus récemment, d'autres artistes de renommée internationale vécurent à Vétheuil comme Joan Mitchell et Jean-Paul Riopelle. Des reproductions de tableaux émaillent le village le long d'un chemin des peintres mis en place par le Parc et la commune. Littérature et musique ne sont pas en reste : les Frères Marguerite disposaient d'une belle demeure sur l'emplacement de l'ancien château, André Soubiran (Prix Renaudot) et Yves Navarre (Prix Goncourt) habitèrent non loin de la Seine, le compositeur César Franck séjourna au moulin de Vétheuil...



B2

Parc naturel régional du Vexin français



La petite Suisse

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Vétheuil**
- > PARKING : **place Jean-Moulin**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **17 km**
- > DURÉE : **4 h 15**
- > BALISAGE : **jaune et rouge-blanc**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : F. Balagamba, D. et B. réservés PNIGS / PNFV, Palissade Publi-arts - Conception graphique : Palissade Publi-arts 01 34 08 20 21

Une autre vie s'invente ici



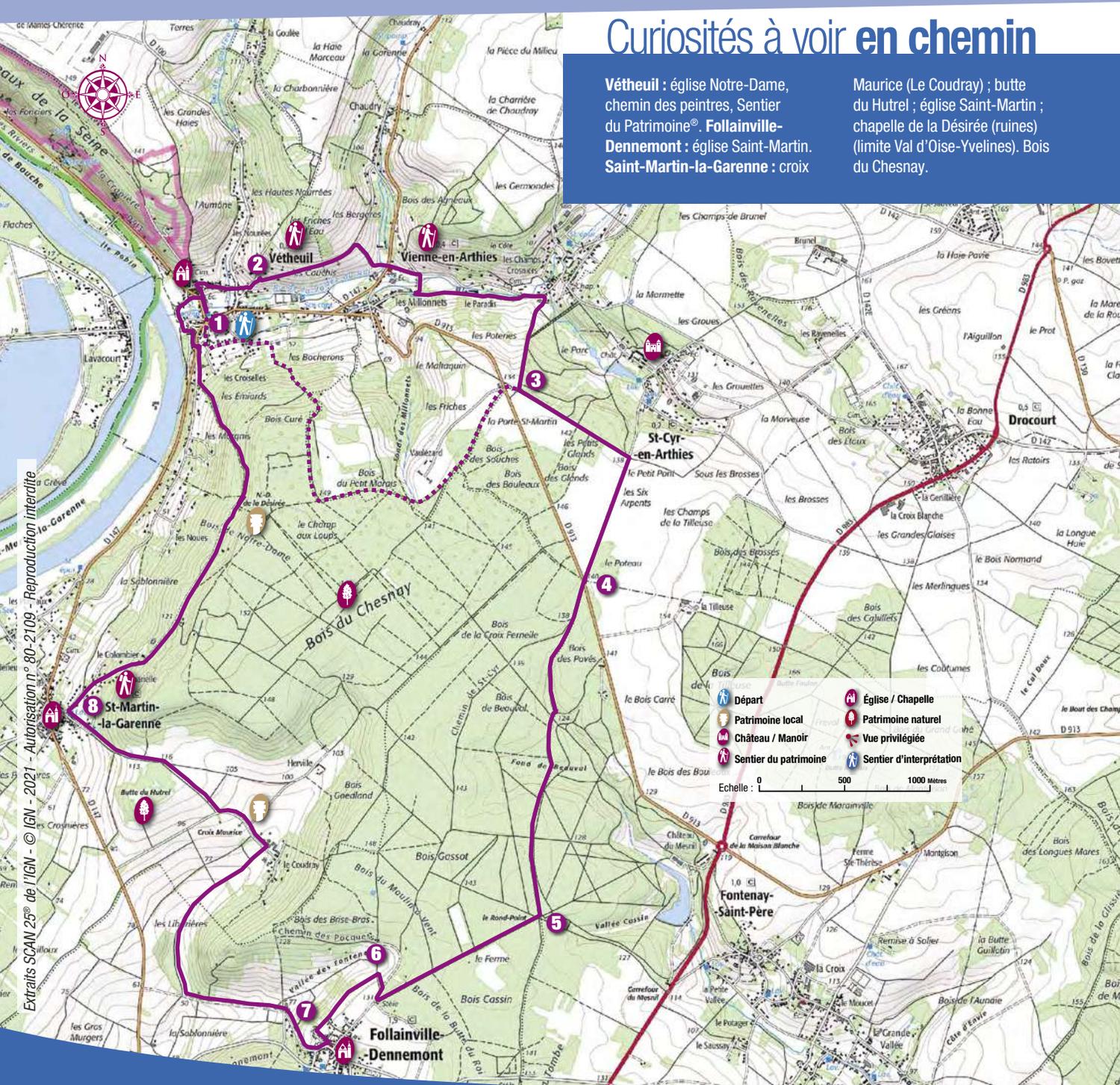
Région
Île de France

Curiosités à voir en chemin

Vétheuil : église Notre-Dame, chemin des peintres, Sentier du Patrimoine®. **Follainville-Dennemont** : église Saint-Martin. **Saint-Martin-la-Garenne** : croix

Maurice (Le Coudray) ; butte du Hutrel ; église Saint-Martin ; chapelle de la Désirée (ruines) (limite Val d'Oise-Yvelines). Bois du Chesnay.

Extrats SCAN 25® de l'IGN - © IGN - 2021 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite



1 Quitter le parking et prendre la rue à droite, puis gravir les marches jusqu'à l'église. La contourner par la gauche, prendre à droite et continuer rue du Moutier. Au bout, passer sous une voûte et suivre la ruelle. Monter par la route à gauche sur 150 m.

2 Partir à droite en épingle à cheveux. Environ 100 m après une croix en pierre, descendre à droite en face sur 200 m, puis la route à droite. Dans le virage, s'engager à gauche sur un sentier le long du ru de Vienne. Prendre la route à droite et, à l'entrée de Vienne-en-Arthies, monter par le chemin à droite longeant le mur du domaine du château de Saint-Cyr-en-Arthies pour arriver en haut du bois.

3 Tourner à gauche, pour rester le long du mur. Prendre la route à droite (GR®11) puis traverser la D 913.

4 Continuer le chemin dans le bois du Chesnay en gardant la même direction jusqu'à l'enceinte du parc du Mesnil. Prendre à droite puis tout de suite à gauche et suivre la clôture jusqu'à une croisée de chemins (*le Rond-point*).

5 Emprunter le chemin à droite (GR®2).

6 A la sortie du bois, suivre à droite le chemin en lisière et descendre dans le vallon par le premier chemin à gauche. A mi-pente, tourner à gauche dans un chemin herbu qui mène à l'église de Follainville-Dennemont.

7 Descendre à droite la rue Wilson, puis obliquer à droite rue Pasteur. A la croix de pierre,

continuer dans la même direction par un chemin. A un croisement, avant la montée vers une route, tourner dans le chemin à droite. Au Coudray, suivre la route à gauche et à la sortie du virage, grimper par un chemin à droite (vue sur Mantès). Rejoindre un autre chemin que l'on emprunte à gauche. Passer à gauche d'un réservoir et descendre vers Saint-Martin-la-Garenne.

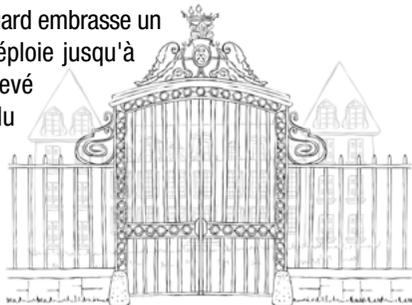
8 Au lavoir, monter par la rue à droite (chemin de la Désirée) puis par un chemin en sous-bois. A la côte aux Blaieux, poursuivre par un sentier le long de la propriété, passer à l'oratoire Notre-Dame de la Désirée et descendre sur Vétheuil (vues sur la vallée de la Seine). Emprunter la route à droite, puis la D 147 à droite sur 70 m (prudence). S'engager à gauche dans une sente étroite et continuer à droite dans la rue des Fraîches-Femmes. Prendre à gauche la sente herbeuse vers la Seine et poursuivre à droite vers l'esplanade. Emprunter la passerelle puis bifurquer à droite pour remonter la rue de Seine et virer à droite pour rejoindre le parking.

Variante (circuit de 7 km)

3
 > Rejoindre la D 913 en face, la suivre à droite, puis s'avancer le long d'une haie sur un chemin contournant le fond des Millonnets. Descendre jusqu'à la mairie de Vétheuil et regagner le parking par la rue de l'église.

Le château de Villers-en-Arthies

De sa terrasse sud, le regard embrasse un vaste paysage qui se déploie jusqu'à la vallée de la Seine. Elevé au point le plus haut du village, il a été bâti au début du XVII^e siècle. Il est entouré d'un parc boisé de 24 hectares au milieu duquel a été édifié en 1790 le Temple du



Vrai Bonheur, petit édifice de style néoclassique, à la mémoire de l'épouse du châtelain. Le château se compose d'un corps central, couvert d'une toiture à deux pans, et de deux pavillons latéraux. Il est percé de nombreuses baies, en alternance larges et étroites, et de lucarnes couronnées de fronton. Des bandeaux en pierre verticaux et horizontaux rythment cette façade très symétrique. Orné de volutes et de guirlandes, le portail d'entrée en fer forgé affirme les armoiries des comtes de Villers.

> Source : valdoise-mybalade.fr

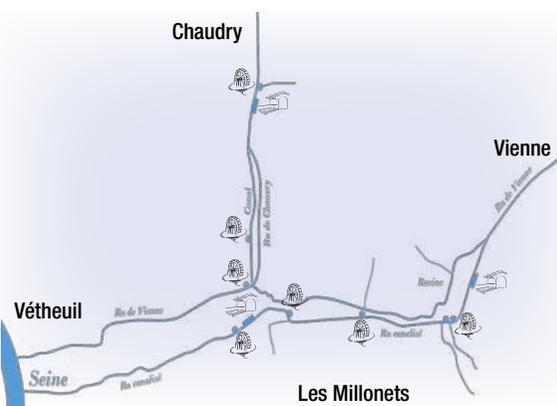
Vienne-en-Arthies, trois hameaux pour un village

La commune de Vienne-en-Arthies a été créée à la Révolution, par regroupement des hameaux de Vienne, de Chaudry et des Millonets jusqu'alors rattachés à la commune de Vétheuil. Par sa position et son relief, Vienne-en-Arthies a toujours été à l'écart des grands axes routiers ou ferroviaires, ce qui lui a permis de conserver son caractère rural, son habitat vexinois et son charme d'antan. En ralliant à pied les trois hameaux qui le composent, vous découvrirez non seulement un village rural au passé manufacturier insoupçonnable mais aussi une mosaïque de paysages (fond de vallée humide ponctué de pâtures, coteaux en partie boisés, plateau dédié à la grande culture) qui condense l'essentiel des panoramas vexinois avec, en récompense de vos efforts, un aperçu de la majestueuse vallée de la Seine.



Au fil des rus du Roy

De nombreux rus dévalent les buttes boisées de l'ancienne forêt royale d'Arthies et convergent pour former les rus du Roy. Cette « vallée du Roy » était en effet située sur la route qu'empruntait Henri IV pour rejoindre sa favorite Gabrielle d'Estrées à La Roche-Guyon. Formant un réseau hydrographique d'environ 18 km, les rus du Roy sont constitués d'un ru principal, le ru de la vallée du Roy (ou ru de Vienne) qui prend sa source à Vienne-en-Arthies et se jette dans la Seine à Vétheuil. Ses affluents, les rus de Chaudry et de la Goulée le rejoignent en rive droite, les rus de Saint-Cyr et de Vaulézard en rive gauche. Longtemps exploités pour leur force hydraulique par les nombreux moulins de la vallée ou alimenter les lavoirs publics et privés, ils ont parfois été détournés, dédoublés et canalisés. Au centre du bassin versant, le bourg de Vienne, bâti à flanc de coteau, accuse une importante dénivellation qui offre deux chutes d'eau consécutives actionnant autrefois deux moulins. Au fil du temps, les petits moulins et usines permirent la fabrication de compas, épingles, tire-bouchons, peignes ou sabots... autant de métiers d'antan aujourd'hui disparus.



> D'après un dessin de José Gilles illustrant le Sentier du Patrimoine® de Vienne-en-Arthies.

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

B3

Parc naturel régional du Vexin français



Les herbes de Chaudry

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Villers-en-Arthies**
- > PARKING : **mairie**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **12,5 km**
- > DURÉE : **3 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

© Illustrations : F. Belagamba, Palissade Publi-Concept - Conception graphique : Palissade Publi-Concept 01 34 05 20 21



Région
Île de France

Curiosités à voir en chemin

Villers-en-Arthies : château (XVII^e s.) ; points de vue sur la vallée de la Seine et Vétheuil. Vallée des Rus du Roy ; hameau de Chaudry.

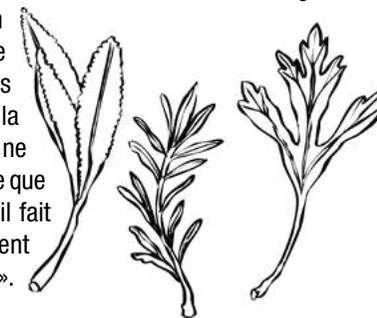
A proximité : Sentiers du Patrimoine® de Vienne-en-Arthies et de Vétheuil ; chemin des peintres de Vétheuil.

« Le médecin » de Chaudray

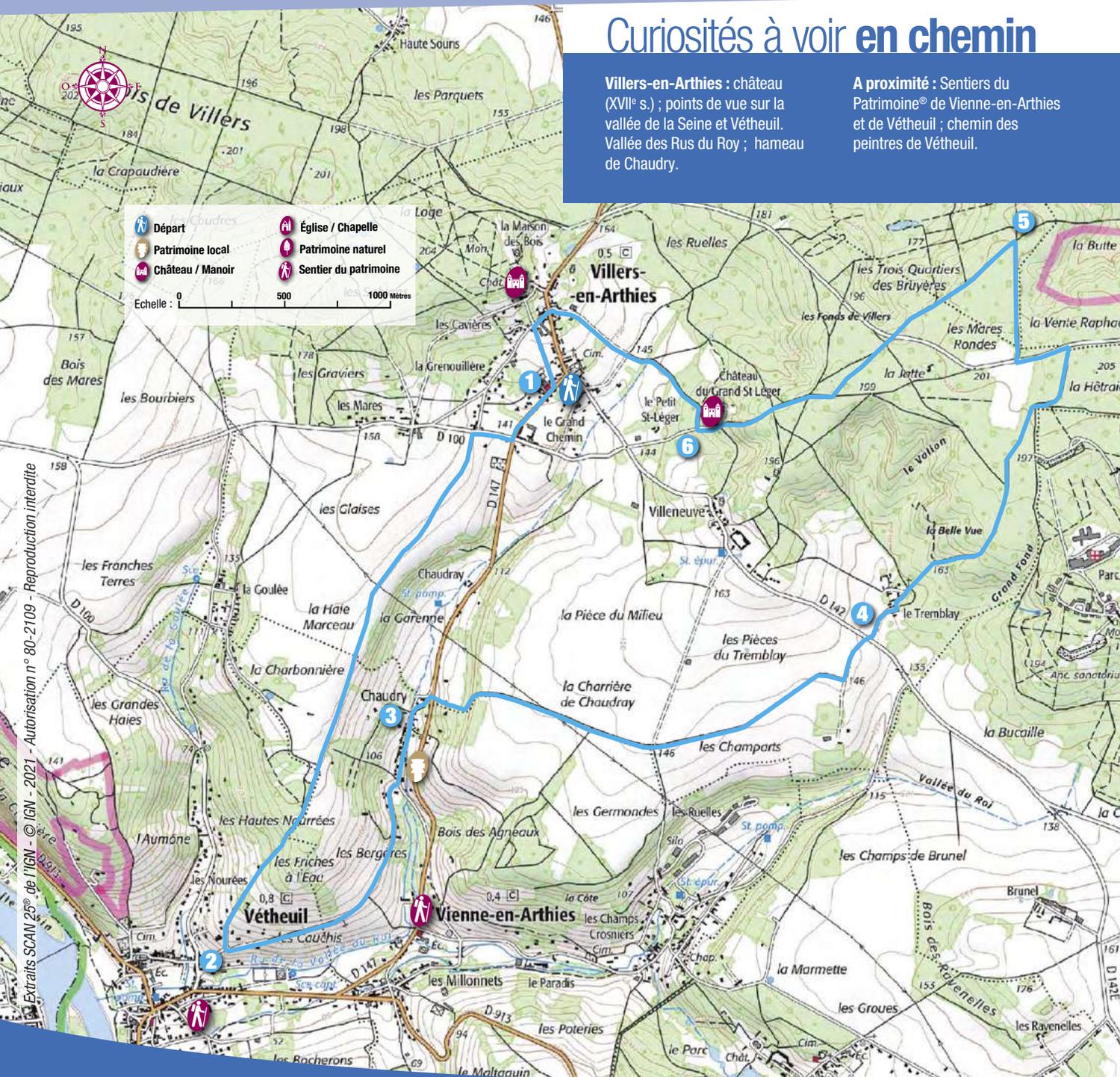


« Il guérit ceux qu'il traite et n'en veut pas un sou », écrivait l'abbé de Coulanges à sa cousine, la marquise de Sévigné au sujet de Christophe Ozanne (1633-1713). Simple laboureur au hameau de Chaudray (commune de Villers-en-Arthies), ce « guérisseur » soignait par les plantes. Sa notoriété était telle que l'on venait le voir de Paris et de Versailles. Dans *La grande*

histoire de Cergy, Jean Aubert cite « qu'il a une telle connaissance des herbes que les cancers, la gravelle, les ulcères, rien ne tient devant lui ; on ne parle que des cures étonnantes qu'il fait et de son désintéressement selon Madame de Sévigné ».



Extrait SCAN 2° de l'IGN - © IGN - 2021 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite



1 Du parking de la mairie, prendre à droite la D 147 et au carrefour, tourner à droite en direction de Chérence. À 250 m, prendre le chemin à gauche. Il descend vers la vallée de la Seine.

2 À l'entrée de Vétheuil, prendre à gauche le chemin de Chaudry. Passer la croix, laisser un chemin à droite et continuer par la route qui traverse tout droit le hameau de Chaudry.

3 Emprunter à droite la sente des Sources, couper la D 147 et poursuivre en face par le chemin qui monte sur le plateau. Au bout, prendre le chemin à gauche et traverser la D 142.

4 Continuer en face par le chemin de Bellevue. Il conduit au Tremblay. À la sortie du hameau, laisser le chemin de la Messe à gauche et celui du Grand-Fond

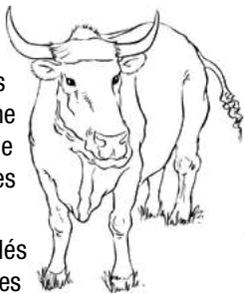
à droite pour monter tout droit à travers bois. Longer un mur et emprunter la route à gauche sur 200 m puis le chemin forestier à droite.

5 À la croisée de chemins, dans le bois des Bruyères, obliquer à gauche en angle aigu, continuer tout droit et traverser la route. Passer un premier croisement puis prendre le chemin à droite. Poursuivre tout droit le long du mur du château du Grand-Saint-Léger.

6 À l'angle du mur, tourner à droite. Au portail d'entrée, descendre à gauche vers Villers-en-Arthies (point de vue sur le château). Dans le village, traverser la D 142, emprunter la route des Mares sur 100 m puis suivre à gauche le chemin qui se trouve dans l'axe de l'allée du château. Prendre la D 147 à droite pour rejoindre le parking.

La ferme de la Bergerie

La ferme de la Bergerie, propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, développe sur 400 hectares, l'élevage et l'agriculture biologique. Cette pratique, sans recours aux produits chimiques, a pour but de préserver la santé de la terre et des hommes. La réintroduction de l'élevage bovin (race salers) a permis d'ouvrir les prairies, restaurant ainsi une faune et une flore originales. Le fournil de la Bergerie propose du pain « bio » fabriqué avec les céréales de l'exploitation.



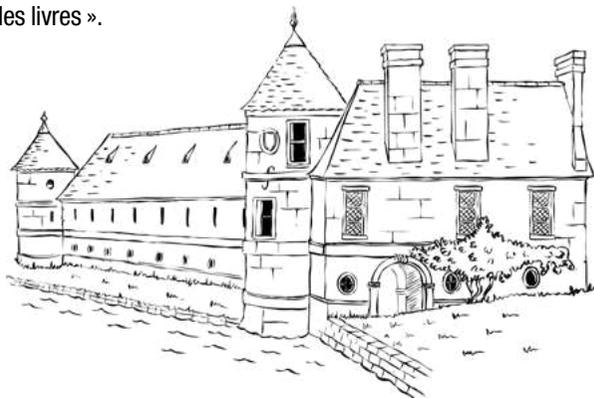
Deux maraîchers sont également installés sur l'exploitation. Ils cultivent des légumes diversifiés certifiés agriculture biologique depuis le printemps 2019. Une coopérative de consommateurs permet à chacun d'être acteur de la gestion du territoire en soutenant, par sa consommation, les pratiques les plus durables. L'écocentre de la Bergerie accueille le public dans ses gîtes ruraux, ses gîtes de groupe et son restaurant bio. Il accueille également séminaires, formations et séjours nature.

Le domaine de Villarceaux

Joyau du patrimoine francilien, Villarceaux est un domaine de 70 hectares où se côtoient des bâtiments et des jardins de toutes les époques depuis le Moyen Âge. Dans le vallon, les vestiges de la maison forte du XIII^e siècle, les jardins clos et les viviers étagés témoignent d'une vie en autarcie. À la Renaissance, le domaine s'étend et les communs sont adjoints au manoir. L'influence de l'Italie y est sensible. De sources en fontaines, cascades, canaux puis miroirs, l'eau guide la promenade. Au XVII^e siècle, la « tour de Ninon » abrita les amours de Louis de Mornay, marquis de Villarceaux, grand louvetier du Roi et de Ninon de Lenclos. Le château « d'en haut », édifié au XVIII^e siècle, s'approprie les paysages jusqu'à l'horizon par des jeux de mises en scène spectaculaires. On accède au château du haut par un long tapis vert brodé de statues et rythmé par une succession de vertugadins engazonnés reliant rampes et escaliers.

Ninon de Lenclos, courtisane et femme savante

« Mon Dieu, faites de moi la femme que vous voudrez, pourvu que je sois un honnête homme », telle était la prière de Ninon, selon Voltaire. Le fut-elle ? Mlle de Scudéry la dépeint « de fort belle taille et d'une grandeur agréable, capable de plaire à tout le monde par un certain air libre et naturel ». La Fontaine, Racine, Molière, Saint-Évremond, tous vantèrent son esprit, « son bon ton et ses galanteries ». Elle enseignait, écrit M. de Chavagnac, « la manière jolie de faire l'amour ». Ninon de Lenclos eut une foule d'adorateurs, parmi les plus grands : Richelieu, Condé, Coligny, les Sévigné père et fils, Saint-Évremond... Courtisane dès l'âge de seize ans, elle accorda ses faveurs jusqu'à un âge très avancé. Peut-être était-ce dû à « l'eau de Ninon » qui la conserva « belle et fraîche et d'une santé parfaite jusqu'à 90 ans ». Rien de plus couru que la société de Ninon. À l'inverse des précieuses de l'hôtel de Rambouillet, ces « jansénistes de l'amour », son salon est sans affectation. Mme de Sévigné qui ne l'aimait guère en témoigne : « Elle rassemble tout sur ses vieux jours et les hommes et les femmes ». À sa mort, elle légua à Voltaire « une somme pour acheter des livres ».



B5-B6

Parc naturel régional du Vexin français



B5 : La Bergerie B6 : Les jardins de Ninon

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Bergerie de Villarceaux - Chaussy**
- > PARKING : **parking randonneurs face à la Bergerie**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **5 km (B5) / 12,5 km (B6)**
- > DURÉE : **1 h 50 (B5) / 3 h 10 (B6)**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : xxx, Palissade Publicité - Conception graphique : Palissade Publicité 01 34 08 20 21



Curiosités à voir en chemin

Chaussy : ferme fortifiée de Méré (privée) ; ruines de la chapelle Saint-Laurent ; Sentier du Patrimoine®.

Points de vue sur le Domaine de Villarceaux.

B5 : La Bergerie

1 Du parking, remonter la route à gauche. Dans le virage, continuer par le chemin en face et poursuivre tout droit entre les clôtures. Au croisement, prendre à droite.

2 À la fourche, suivre le chemin à droite. Il traverse une partie du bois de Morlû. À l'orée, tourner à gauche en lisière.

3 Au bout, virer à droite et continuer tout droit entre les clôtures. Descendre à gauche dans le bois de la Moinerie par le large sentier.

B6 : Les jardins de Ninon

1 Prendre le chemin qui longe le parking randonneurs en direction des hangars. Ignorer un chemin à droite, continuer, puis entrer dans le bois. À la fourche, poursuivre à gauche, sortir du bois, puis continuer sur 400 m.

2 À l'embranchement, obliquer en angle aigu à droite et descendre par le chemin dans le vallon. Franchir le ru.

3 Remonter en face jusqu'au cimetière de Genainville.

4 Prendre la route à droite, entre le stade et la salle des fêtes. Poursuivre par le chemin qui longe le centre équestre à droite, descendre dans le bois et rester sur le chemin le plus large. Remonter en face et filer tout droit par le chemin à travers champs.

5 En lisière, tourner à gauche pour descendre dans le bois de la Moinerie. À l'orée du bois, virer à droite et contourner une parcelle clôturée. Au bout, aller à

4 Tourner à droite et arriver au hameau de La Comté. Face aux maisons, emprunter la route à gauche.

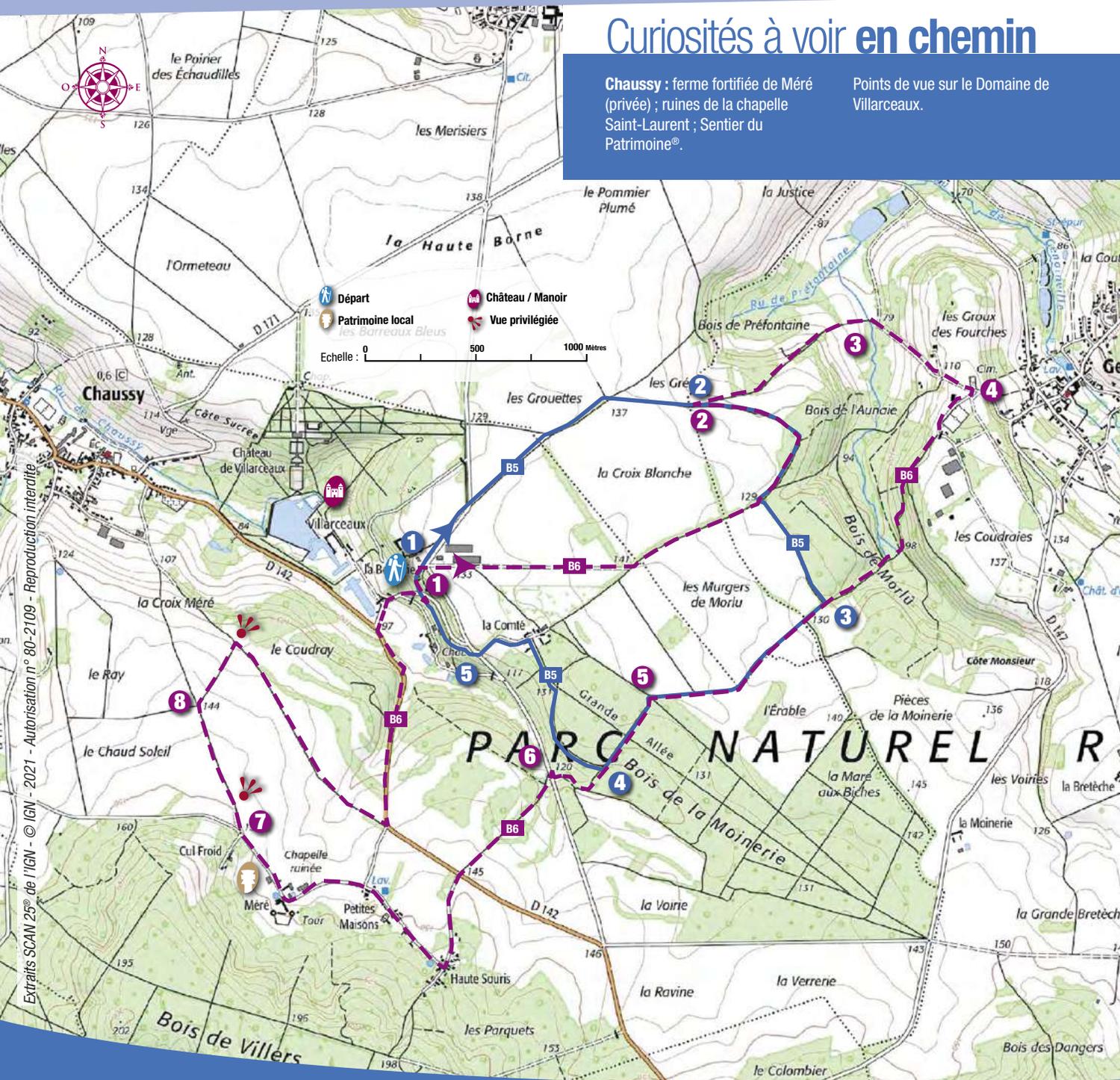
5 Au croisement, suivre la route à droite sur 50 m, puis descendre par la route à gauche en direction du golf de Villarceaux sur 300 m. Prendre à droite le sentier qui remonte à la ferme.

droite et déboucher sur une route ; l'emprunter à droite sur quelques mètres.

6 S'engager sur le chemin à gauche et aller tout droit à travers le golf. Couper la route et continuer en face vers Haute-Souris. Dans le hameau, emprunter à droite la rue des Petites-Maisons. Longer des vergers et un lavoir. Ignorer la route à droite, dépasser la ferme remarquable de Méré en prenant à droite et gagner Cul-Froid.

7 À l'entrée du hameau, bifurquer sur le chemin à droite.

8 Au carrefour, au milieu des champs (vue sur le château de Villarceaux), tourner à droite. Au golf, virer à droite, puis descendre par la D 142 à gauche. Au niveau des étangs de Villarceaux, bifurquer à droite vers le golf, monter, puis emprunter le chemin à gauche pour revenir à la ferme.



Extrait SCAN 2^{ème} de l'IGN - © IGN - 2021 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite

Le site archéologique de Genainville

Le site gallo-romain des Vaux-de-la-Celle se dresse au creux d'un vallon humide entaillant le plateau du Vexin français. Cet ensemble monumental conserve un temple encore en élévation sur plus de 5 m et précédé d'une voie dallée de 35 m. Le site antique s'est implanté autour d'une source sacrée, plus précisément au-dessus d'une nappe phréatique. Plusieurs bassins sont installés près du temple principal. Certains disposaient d'escaliers permettant de supposer des pratiques curatives par immersion. Adossé au coteau, un édifice de spectacle sous la forme d'un demi-amphithéâtre de 110 m de diamètre pouvait accueillir 4000 à 8000 spectateurs.

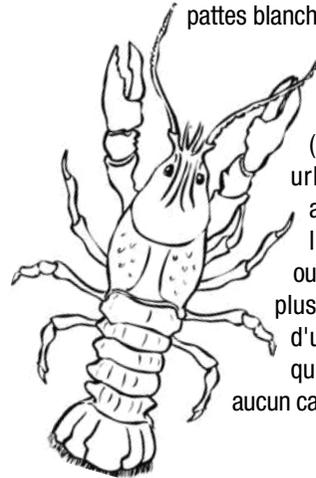
Jadis connu sous le toponyme de Château-Bicêtre, le site a servi de carrière de pierre depuis le haut Moyen Âge. En 1935, Pierre Orième entreprend le premier des fouilles archéologiques qui perdureront jusqu'en 1948. À partir de 1960, sous la conduite de Pierre-Henri Mitard, le Centre de Recherche Archéologique du Vexin Français fouille le site avec des bénévoles pendant 30 ans, découvrant l'essentiel des vestiges connus à ce jour : théâtre, temple principal et temples annexes, aire sacrée, habitats. Les vestiges, objets rituels et du quotidien sont alors conservés au Musée archéologique du Val d'Oise situé à Guiry-en-Vexin. Des sculptures aux décors architecturaux peints, ces collections permettent de mieux comprendre le site. En 2004, l'université de Cergy-Pontoise reçoit la direction scientifique des opérations. Les travaux se poursuivent chaque été avec le soutien de l'Association Étudiante Valdoisienne d'Archéologie (AEVA).

Le Parc naturel régional du Vexin français a aménagé sur le site une structure d'accueil et de recherche utilisée notamment par les scientifiques, étudiants et bénévoles lors des campagnes de fouilles. Une ouverture maîtrisée du site est également recherchée : visites guidées et outils de médiation sont développés en lien avec les différents partenaires. Événements, rencontres et expositions temporaires viennent rythmer la vie de la structure.

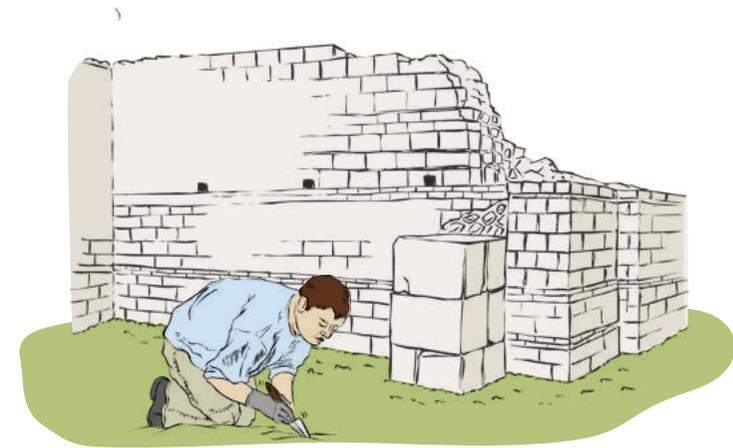
Le sanctuaire, propriété de l'Etat, est classé Monument historique depuis 1941.

L'Écrevisse à pattes blanches

L'Écrevisse à pattes blanches - *Austropotamobius pallipes* - est un crustacé mesurant de 80 à 90 millimètres de long pour un poids de 90 grammes, et vivant dans des eaux douces, claires et très bien oxygénées. Sa présence est le signe d'un cours d'eau d'excellente qualité. Peu active en période froide, elle reprend son activité au printemps et ses déplacements sont, en dehors de la période de reproduction, limités à la recherche de nourriture qui est constituée de petits invertébrés, larves, têtards, grenouille, petits poissons et de végétaux. Cette écrevisse est active plutôt la nuit et reste cachée dans un abri pendant la journée. Elle affectionne tout particulièrement les fonds caillouteux et les sous-berges avec racines pour se protéger des prédateurs. L'accouplement a lieu à l'automne, lorsque la température de l'eau descend en dessous de 10°C. Les œufs sont pondus quelques semaines plus tard et sont portés par la femelle pendant 6 à 9 mois. L'éclosion a lieu de la mi-mai à la mi-juillet selon la température de l'eau. Les populations d'Écrevisse à



pattes blanches ont considérablement régressé, subissant l'action conjuguée de la détérioration des biotopes liée aux activités humaines (pollution de l'eau, aménagements urbains, rectification des cours avec destruction des berges...) et l'introduction d'espèces (poissons ou écrevisses exotiques concurrentes plus résistantes). En France, il s'agit d'une espèce protégée, les habitats qui lui sont liés ne doivent donc en aucun cas être dégradés.



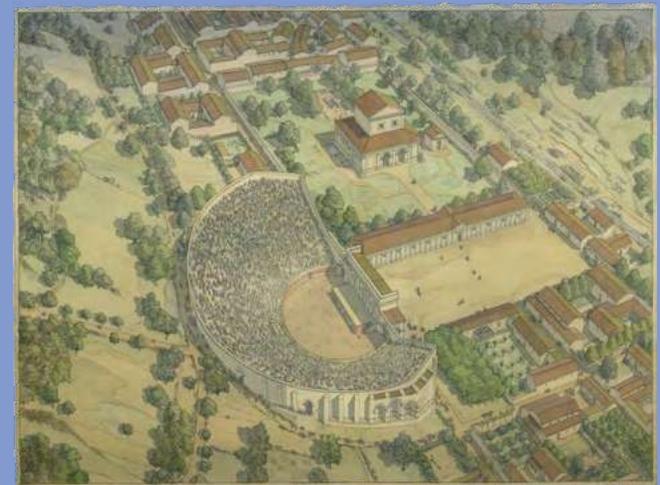
Les Vaux-de-la-Celle

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Bergerie de Villarceaux - Chaussy**
- > PARKING : **parking randonneurs face à la Bergerie**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **13 km**
- > DURÉE : **3 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**

Curiosités à voir en chemin

Chaussy : Domaine de Villarceaux ; Sentier du Patrimoine®.
Genainville : église Saint-Pierre ; Sentier du Patrimoine® ; site archéologique des Vaux-de-la-Celle.

- 1 Prendre le chemin qui longe le parking randonneurs en direction des hangars. Ignorer un chemin à droite, continuer, puis entrer dans le bois de Morlu. A la fourche, descendre à droite, franchir un ru et remonter jusqu'à un large chemin.
- 2 Poursuivre à droite (sentier GR®11) jusqu'au cimetière de Genainville. Juste après celui-ci, descendre à gauche par un chemin, traverser la D 147 et continuer en face entre les maisons. Prendre la rue de la Serée à droite, puis en face la rue Porcheron.
- 3 Prolonger par le chemin de Pontoise qui longe l'étang des Moines puis le site archéologique gallo-romain.
- 4 Après le site, s'engager à droite, sortir du bois et filer tout droit vers Maudétour-en-Vexin.
- 5 -Dès l'entrée du village, tourner à droite. Au bout de la rue, prendre à droite, puis à gauche sur un chemin rectiligne (ligne électrique) jusqu'à l'entrée du bois de la Moinerie. Passer la barrière et continuer par la Grande Allée qui traverse le bois.
- 6 Après 1,5 km, s'avancer à gauche sur 150 m, puis à droite et rejoindre le hameau de la Comté. Emprunter la rue à gauche, puis au carrefour avec la D 142, descendre par la route en face en direction le golf. Au virage, s'engager sur le chemin qui monte à la ferme.



> Restitution du site archéologique © Jean-Claude Golvin

Dessin publié dans l'ouvrage « Les Vaux-de-la-Celle, une aventure archéologique », rédigé par Vivien Barrière, Céline Blondeau et François Collinot, sous la coordination du Parc naturel régional du Vexin français aux Editions Privat.



Le domaine d'Ambleville

Construit au XVI^e siècle par l'architecte Jean Grappin sur les bases d'une forteresse féodale érigée contre les invasions anglo-normandes, le château d'Ambleville est un chef-d'œuvre de l'architecture Renaissance. Il fut bâti pour les Mornay, puissante famille du Vexin, héritière des Essarts et seigneurs de Villarceaux. Classé Monument historique depuis 1945, le domaine d'Ambleville est également distingué par le label « jardin remarquable » pour ses jardins d'inspiration italienne en terrasses dominant la vallée de l'Aubette. A l'initiative de la marquise de Villefranche, alors également propriétaire du Domaine de Villarceaux, ils ont été redessinés en 1928 sur le modèle des jardins de la villa Gamberaia, près de Florence. Sur la terrasse supérieure, le jardin du soleil présente un échiquier géant dont les cases sont délimitées par des milliers de narcisses fleuris au printemps ; les pions sont des topiaires en if taillé.

Érigé en paroisse en 1161, le village d'Ambleville possédait une église, attenante au château et dédiée aux saints Donatien et Rogatien. Elle est aujourd'hui consacrée à l'Immaculée Conception. Son aspect roman est trompeur, car elle ne fut édiflée qu'au milieu du XIX^e siècle sur les plans d'Alphonse Durand, architecte qui restaura la collégiale de Mantes et l'église de Vétheuil. De par l'absence de portail d'entrée occidental, on y pénètre par un porche latéral qui s'ouvre sous le haut clocher massif.

Omerville, au temps du Moyen Âge



Les traces de l'époque médiévale sont encore nombreuses à Omerville. Le village est organisé selon un plan circulaire autour de l'église Saint-Martin et du Manoir de Mornay-Villarceaux, construit à l'emplacement de l'ancien château des Seigneurs des Essarts. Sur un coteau faisant face au village se trouve la Ferme de la Louvière. Cette ferme fortifiée isolée est une ancienne commanderie fondée par les moines Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem vers 1212. Seules des caves voûtées sur croisées d'ogives témoignent de la construction primitive du XIII^e siècle. Il subsiste aussi les vestiges d'une tour d'angle du XVI^e siècle, inscrite au titre des monuments historiques en 1926. C'est du hameau de Louvière que proviendrait la croix installée aujourd'hui sur la place du village. Cette croix pattée datée du XII^e siècle, placée au centre d'un disque de pierre, a été élevée sur un haut fût de 2.50 m,

probablement taillé dans un menhir. Elle est familièrement baptisée « croix-fromage » car la place du village accueillait jadis les marchés où étaient vendus de grands fromages ronds produits à la ferme du manoir.



Les balcons d'Ambleville

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Ambleville**
- > PARKING : **château d'Ambleville**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **16 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



Une autre vie s'invente ici

Curiosités à voir en chemin

Ambleville : château Renaissance et jardins remarquables ; église de l'Immaculée Conception.

Omerville : église Saint-Martin ;

manoir de Mornay-Villardeaux (privé) ; croix pattée dite « croix fromage » ; Sentier du Patrimoine®.

Chaussy : Sentier du Patrimoine®.



1 Du château, partir à gauche, rue de la Mairie. Au calvaire, tourner à gauche et franchir l'Aubette. Dans le virage, s'engager dans le bois de la Garenne et grimper à droite par un petit sentier. Au croisement, poursuivre en face et gagner Vaumion par le chemin en balcon. Emprunter la route à droite sur 100 m.

2 Tourner à gauche, puis à droite. Traverser le D 135 et filer en face. Au croisement, virer à droite à travers champs, puis descendre dans le bois pour aboutir à Amiel. Prolonger par la route et traverser la D 86. Pénétrer dans le bois en face et monter sur le plateau.

3 Au carrefour, tourner à gauche, et descendre vers Omerville. À l'entrée du village, emprunter à droite la rue des Fontaines, monter l'escalier, puis continuer rue du Four-à-Banc pour arriver place Saint-Martin. Prendre à droite et continuer dans la rue Charles-de-Gaulle. Obliquer à droite devant la mare.

4 Après 70 m, bifurquer sur un chemin à droite qui traverse le plateau. Au bois, aller en face.

Après un virage à droite, virer à gauche, puis s'orienter à droite. Couper la route et poursuivre en face sur un chemin herbeux sur 300 m.

5 À la fourche, prendre à gauche, traverser une route. S'engager sur le deuxième chemin à gauche, puis descendre à droite pour arriver à Chaussy. Franchir le carrefour et s'avancer rue du Val.

6 Aux dernières maisons, emprunter à droite un chemin herbeux. Traverser une route, continuer sur 600 m, bifurquer à gauche et de suite à droite, pour gagner le sommet du coteau. Descendre alors à droite (sentier GRP®) jusqu'à Bray-et-Lû. Suivre la D 37 en face sur 200 m.

7 Quitter le sentier GRP® par la petite route qui monte à droite. Dans le virage à droite, s'engager sur un chemin à gauche et rester sur cette voie principale qui s'oriente ensuite à droite. Couper deux routes, puis descendre à gauche par la rue Haute. Poursuivre à gauche par la rue du Cimetière pour retrouver le point de départ.

Entre Epte et Aubette

L'Aubette de Magny, petite rivière dont les sources se situent non loin de l'église de Nucourt, est un affluent de l'Epte qu'elle rejoint au nord de Bray-et-Lû après un parcours de près de 16 km. Au niveau d'Ambleville, la vallée se fait plus encaissée et la densité du réseau hydraulique va alors permettre l'installation d'activités de meunerie. Conséquence de l'essor économique de Bray-et-Lû avec l'arrivée de l'industrie du zinc, le village, jusqu'à l'écart des grands axes de circulation, connaît un important développement de son système viare vers l'Epte.



La butte de Villers



La butte de Villers prolonge et termine à l'ouest le grand alignement du massif d'Arthies. Ce relief culmine à 201 m et se raccorde au plateau du Vexin par de longs versants. La forêt surmontant la butte accentue son caractère dominant. Quant à la végétation, on y retrouve surtout la chênaie sessiliflore sur sables de Fontainebleau où l'on remarque la forte présence de châtaigniers et de fougères aigles. Certaines zones plus humides révèlent la présence de sources résurgentes aux zones d'affleurement de couches d'argiles imperméables. Les abords de la vallée du ru de la Goulée présentent des prairies pâturées entrecoupées de cordons boisés. Ils sont de fait un milieu de chasse typique du grand Rhinolophe, espèce de chauve-souris rare en Île-de-France.

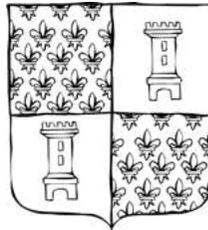
Chaussy et ses hameaux

Située au fond de la vallée étroite du ru de Chaussy, cette commune compte huit hameaux : Chaussy et Bas-Chaussy, dans le centre du village, puis, un peu plus excentrés, Haute-Souris, les Petites Maisons, la Comté, Villarceaux, Boucagny et Cul-Froid. La commune est dotée d'un exceptionnel patrimoine bâti : la Tour de Méré, les ruines de la chapelle Saint-Laurent, l'église Saint-Crépin-et-Crépinien et naturellement le Domaine de Villarceaux, joyau du patrimoine francilien aux jardins remarquables, classé au titre des Monuments historiques. Un Sentier du Patrimoine® mis en place par le Parc et la commune vous en dévoile les principaux aspects.

> Circuit de 8,9 km téléchargeable sur www.pnr-vexin-francais.fr

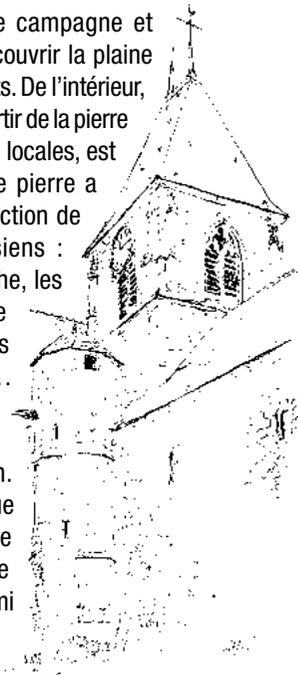


Chérence, histoire de pierres



On trouve trace du village de Chérence sous le nom de Sigrancia dès le IX^e siècle. D'une superficie de 847 ha pour 160 habitants, Chérence est niché dans le creux naissant du talweg du plateau du Vexin, ce qui lui confère son caractère discret. Entouré de cultures, le village s'ouvre au sud vers un vallon boisé débouchant sur la vallée de l'Epte.

De l'extérieur, les routes de campagne et les sentes permettent de découvrir la plaine cultivée rythmée de boisements. De l'intérieur, le village, entièrement bâti à partir de la pierre calcaire extraite des carrières locales, est refermé sur lui-même. Cette pierre a également servi à la construction de plusieurs monuments parisiens : le dallage de l'arc de triomphe, les chapiteaux et les soffites de l'église de la Madeleine, les chevaux du pont d'Iéna... Les matériaux étaient alors acheminés par voie fluviale, à partir de La Roche-Guyon. Classée Monument historique en 1962, l'église du village est dédiée à saint Denis. Elle possède une nef romane parmi les plus anciennes du Vexin.



Sur les chemins de Sigrancia

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Chérence**
- > PARKING : **rue de la Coursoupe**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **17 km**
- > DURÉE : **4 h 30**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



Curiosités à voir en chemin

Panorama sur la vallée de la Seine ; bois de Villers ; ferme fortifiée de Méré (privée) ; ruines de la chapelle Saint-Laurent ; Sentier du Patrimoine® de Chaussy



1 Du foyer rural, descendre à droite la rue de la Coursoupe, puis monter par la sente de l'abreuvoir et prendre la rue de la Corniche. Traverser la D 100, continuer sur un chemin empierré qui mène à la table de pierre. Emprunter le GR® 2 à gauche. Dépasser l'aérodrome puis tourner à gauche. Suivre le petit sentier qui se faufile le long de la grande haie. Continuer sur un chemin qui aboutit à la D 100.

2 Traverser la route pour descendre à la Goulée. Virer à droite puis deux fois à gauche. Monter en direction de Villers-en-Arthies en ignorant un chemin à gauche. Emprunter la route par la droite, bifurquer à gauche sur une petite route qui devient un chemin. Pénétrer dans le bois de Villers par la gauche en longeant le mur du château. Traverser la grande allée puis descendre par un chemin encaissé pour atteindre Haute-Souris.

3 S'engager à gauche par la rue des Petites-Maisons, passer la ferme remarquable de Méré et gagner Cul-Froid. Prendre à droite le chemin qui descend vers Chaussy. À hauteur de la ferme, tourner à gauche puis à droite pour déboucher sur la place de la Mairie.

4 S'engager à gauche Grande rue, puis place de la Libération et suivre la rue de la Gendarmerie à gauche. À la sortie du village, descendre à droite par un chemin herbeux (le chemin des fées). Au carrefour, bifurquer à gauche, continuer en laissant un chemin à droite. Le chemin s'élève vers le plateau. Passer deux carrefours et poursuivre vers une grande allée bordée d'arbres fruitiers. Elle mène à la ferme du Chesnay.

5 Partir à gauche sur 250 m, pénétrer à droite dans la forêt de La Roche-Guyon par l'allée du Goudron. Tourner à droite puis deux fois à gauche. Poursuivre sur 400 m. Monter à gauche, passer un carrefour et continuer en face sur un petit sentier qui traverse les ruines de Bézu. Serrer à droite pour rejoindre Chérence.

Extraits SCAN 25° de l'IGN - © IGN - 2021 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite

Le chemin des peintres

Le village de La Roche-Guyon est un haut lieu des arts graphiques. Depuis le XVII^e siècle, de très nombreux artistes y ont exercé leurs talents et créé des œuvres bien souvent passées à la postérité et conservées dans les collections du monde entier. Tout au long d'un parcours littéralement pittoresque (de l'italien *pittore* signifiant peintre), vous pourrez admirer quelques-uns des tableaux les plus célèbres ou évocateurs représentant La Roche-Guyon : un chemin qui vous amènera à croiser des personnalités (Paul Jouanny, Maximilien Luce, Camille Pissarro, Paul Cézanne, Théodore Robinson, Georges Braque...) et autant de mouvements (impressionnisme, divisionnisme, cubisme), de techniques et de manières artistiques. Ainsi présentées dans leur cadre originel, ces représentations vous permettront de profiter du village tel qu'il était durant la Belle Epoque tout en vous invitant à poser, à votre tour, un regard d'artiste sur les monuments, rues et paysages tels qu'ils sont aujourd'hui.



Le Potager-fruitier de La Roche-Guyon

Créé en 1697 et réaménagé au début du XVIII^e en cohérence avec l'esprit des Lumières par le duc Alexandre de La Rochefoucauld (1690-1762) et sa fille, la duchesse d'Enville (1716-1797), le Potager-fruitier du château de La Roche-Guyon perd après la Révolution son tracé « à la française ». En 2004, il est restitué dans son tracé de 1741. Ses 3,8 hectares font de lui le plus grand potager d'Île-de-France après le Potager du Roi de Versailles. Il comprend 4 grands carrés composés chacun de 8 triangles, soit 32 parcelles autour desquelles sont cultivés 675 arbres fruitiers : poiriers, pommiers, pêchers, pruniers... ainsi que des plantes potagères et aromatiques. En 2011, le Ministère de la Culture lui a attribué le label « Jardin remarquable ». Des méthodes de cultures 100% naturelles depuis 2007 ont permis au potager d'obtenir en 2013 la certification AB (agriculture biologique) pour l'ensemble de sa production. Il retrouve sa vocation première de jardin expérimental, conjuguant patrimoine, écologie et enracinement social, grâce au travail des jardiniers du château et d'un chantier d'insertion.

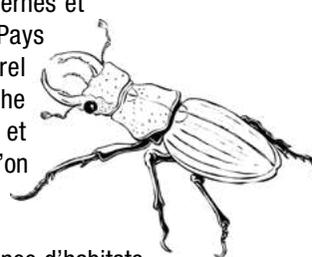
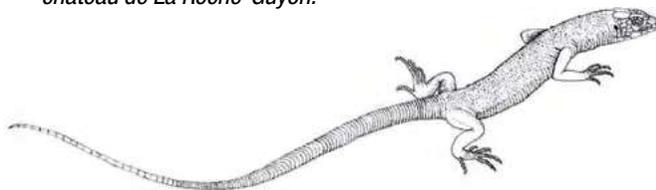


L'Espace Nature Seine & Vexin

Un espace d'accueil du public valorisant le patrimoine naturel et paysager de la vallée de la Seine a été aménagé dans les dépendances troglodytiques du château de La Roche-Guyon. Il permet d'appréhender les enjeux écologiques de sites naturels remarquables mais à l'équilibre fragile : vallée de l'Epte francilienne et ses affluents, coteaux et boucles de la Seine, sites à chiroptères du Vexin français, site géologique de Limay, boucle de Guernes et de Moisson... Pays

d'art et d'histoire, le Parc naturel régional du Vexin français s'attache à valoriser l'histoire des hommes et des paysages. La biodiversité que l'on cherche à retrouver aujourd'hui sur ces milieux est étroitement liée aux activités agro-pastorales. La présence d'habitats troglodytiques, d'anciens aqueducs, ou les traces de soubassement de cultures en terrasses, sont autant de témoignages du passé qui influent encore sur les paysages.

> Accès libre et gratuit, selon horaires et périodes d'ouverture du château de La Roche-Guyon.



V14



Parc naturel régional du Vexin français



La Roche-Guyon

- > DÉPART - ARRIVÉE : **La Roche-Guyon**
- > PARKING : **Port Giffard (accès par le rond-point)**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **13,5 km**
- > DURÉE : **4 h**
- > BALISAGE : **jaune**
- > CARTE IGN : **2113 ET**



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

© Illustrations : F. Balagambou, Paléssade Publicité, M. Tournadre, Droits réservés RMNC/S / PNRVF - Paléssade Publicité 01 34 08 20 21



Région Île de France



Curiosités à voir en chemin

La Roche-Guyon : château (XV^e-XVIII^e s.) ; espace Nature Seine & Vexin ; église Saint Samson (XV^e-XVI^e s.) ; Sentier du Patrimoine® ; Chemin des peintres ; Réserve

naturelle nationale des Coteaux de la Seine ; Forêt régionale de La Roche-Guyon ; points de vue sur la vallée de la Seine et de la vallée de l'Epte.



- 1** De la halle de la mairie, se rendre à l'église en passant devant le château puis le gîte d'étape. Monter un escalier et prendre le chemin en sous-bois (*attention, parcours accidenté, fortes pentes, très glissant par temps humide*). Traverser en crochet gauche-droite une route. Poursuivre à flanc de coteau parallèlement à la route des Crêtes.
- 2** Au premier poteau électrique, bifurquer à gauche sur un sentier qui s'élève vers la route des Crêtes. La traverser et s'engager dans la forêt.
- 3** Continuer à travers le bois de Haute-Isle, puis prendre le premier chemin à droite et bifurquer ensuite à gauche.
- 4** Tourner à gauche puis continuer tout droit en laissant le GR® de Pays à droite.
- 5** Franchir à gauche le passage de clôture et descendre à travers les pâturages sur le chemin

- qui longe le petit talus. 400 m plus loin, tourner à droite. Après 250 m, franchir un marchepied. Continuer sur un sentier puis prendre à gauche la route.
- 6** Tourner à gauche puis à droite pour monter vers la forêt.
- 7** Continuer dans l'allée qui traverse l'arboretum et prendre le premier chemin à droite jusqu'à la lisière. Suivre à gauche le sentier qui domine la vallée de l'Epte puis emprunter à droite (*prudence*) la route des Crêtes sur 500 m.
- 8** Tourner à droite ; 500 m plus loin, bifurquer à gauche sur un chemin en balcon. Le suivre sur 1 km et monter à gauche.
- 9** Couper la route des Crêtes. Descendre en passant à travers les falaises de craie.
- 10** A la sortie du virage, descendre à gauche puis tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

Extrait de la carte IGN n° 80-2109 - Autorisation n° 80-2109 - Reproduction interdite